



Mensonge sur ma paternité, que faire??

Par **vivi**, le **27/06/2011** à **19:14**

Bonjour,

Mon mari vient d'apprendre qu'il n'est pas le père biologique de son fils de 10 ans(issu de sa première union, divorcé il y a 5 ans).

Il soupçonne son propre père d'être le père biologique....

Quelle serait le recours et l'action à entreprendre si cela s'avèrerait être le cas?

Merci de votre réponse précieuse.

Cordialement

Par **mimi493**, le **27/06/2011** à **19:51**

Est-ce qu'il se comporte comme le père avec cet enfant depuis sa naissance ?

Par **amajuris**, le **27/06/2011** à **19:59**

bjr,

si le litige est avec son propre père, il n'est pas certain que l'analyse biologique départage les deux hommes car les résultats seront très proches.

cdt

Par **mimi493**, le **27/06/2011** à **21:28**

De toute façon, s'il s'est comporté comme le père pendant 5 ans, la procédure de contestation de paternité n'est pas possible pour lui.

Au regard de la jurisprudence récente de la CEDH, ça pourrait être possible pour l'enfant, à sa majorité.